

CONSEIL D'ETAT

Château cantonal  
1014 Lausanne

Madame la Conseillère fédérale  
Karin Keller- Sutter  
Département fédéral de justice et police  
Par courriel  
[ehra@bj.admin.ch](mailto:ehra@bj.admin.ch)

Réf. : 21\_COU\_2427

Lausanne, le 12 mai 2021

**Consultation fédérale modification de l'ordonnance sur le Registre du Commerce**

Madame la Conseillère fédérale,  
Mesdames, Messieurs,

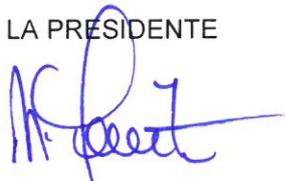
Le Conseil d'Etat vous remercie de l'avoir consulté dans le cadre de la consultation du projet de modification de l'ordonnance sur le Registre du Commerce, permettant de mettre en œuvre la révision du code des obligations – droit de la société anonyme.

Le Conseil d'Etat n'a pas de remarque particulière à formuler et approuve les propositions du Conseil fédéral.

En vous remerciant d'avoir donné la possibilité au Conseil d'Etat vaudois de s'exprimer sur cet objet, nous vous prions de croire, Madame la Conseillère fédérale, Mesdames, Messieurs, à l'expression de notre haute considération.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

LA PRÉSIDENTE



Nuria Gorrite

LE CHANCELIER



Vincent Grandjean

**Copies**

- SG-DIT
- OAE